

Présents :

Les enseignants.
Les membres de la commission « vie scolaire »
Les représentants de parents d'élèves

Excusés : M. Blanc, Inspecteur Départemental de l'Education Nationale.

Mme Lagrange Mathilde (parent), Pierre Evieux (représentant de la commission scolaire, réunion TAP) Mme Minjard et Sandra Zankadi (enseignantes) en congé maladie.

Présentation: tour de table : Présentation de Laura Planche et Axelle Beaupertuit (PES) et nouvelles personnes élues

1) **Effectifs et rentrée scolaire**

A ce jour, 149 inscrits :

- **classe 1 : Laura Planche** **31** = 4 TPS en alternance (une matinée par semaine) 19 PS 11MS
et **Valérie Minjard** (actuellement en congé maladie) remplacée par **Romuald Martin**
- **classe 2 : Maryse Reviriot** **28** = 9 MS 19 GS
et **Sandra Zankadi (actuellement remplacée par Mélanie Hamiwka)**
- classe 3 : **Claire Augustin** **22** = 15 CP 7 CE1
- classe 4 : **Corinne Thibaut** **22** = 13 CE1 9 CE2
- classe 5 : **Dominique Moreau** (lundi mardi) **21** = 15 CM1 6 CM2
Axelle Beaupertuit (Jeudi vendredi)
- classe 6 : **Sylviane Lejeune et Lilian Xolin** **22** = CM2

Pas de problèmes particuliers à signaler pour cette rentrée.

2) **Elections des Représentants de parents d'élèves**

Elles ont eu lieu le vendredi 7 octobre

Sur 203 inscrits **64** ont voté (**5** bulletins nuls)

Taux de participation : **31,52 %**

La question de la mobilisation des électeurs demeure présente, comme chaque année.

Ont été élues :	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléante:</u>
	Mme Marchand Cécilia CP CE1	Mme Poncet
	Mme Latchmun Hélène CE1 CE2	
	Mme Méziti Carole CM2	
	Mme Monnet Justine TPS PS MS	
	Mme Raineri Magali CM1 CM2	
	Mme Lagrange Mathilde MS GS	

Une information concernant le rôle et le fonctionnement du conseil d'école a été distribuée avec l'invitation et l'ordre du jour du conseil d'école.

Les représentants de parents doivent désigner deux personnes pour représenter les parents au TAP. Leur rôle consiste à assister aux réunions (qui ont lieu les jeudis avant les vacances) et à recueillir les questions et/ou suggestions des parents concernant le TAP. Un relevé de conclusions de ces réunions sera diffusé sur le site de l'école et de la mairie.

Madame Latchmun se propose de participer aux réunions pour représenter les parents, une autre personne, membre des représentants de parents l'accompagnera (à tour de rôle ?)

3) **Règlement intérieur**

Il a été distribué aux parents élus afin qu'ils en prennent connaissance avant le Conseil d'école.

Un rappel sur les horaires d'accueil de l'école : le matin de 08h35 à 08h45

L'après-midi de 13h35 à 13h45

Rappel : Il est demandé aux parents et aux nounous qui viennent récupérer les enfants de ne pas les laisser jouer avec le matériel de la cour (vélos, trottinettes ...) au moment de la sortie.

Des consignes plus strictes ont été mises en place depuis la rentrée pour assurer la sécurité des élèves : il est demandé aux parents de ne pas venir trop tôt à l'école pour éviter les attroupements devant les entrées, de bien respecter les horaires d'ouverture des portails (08h35 et 13h35). Pour des raisons de sécurité, le portail côté plateau sportif restera fermé jusqu'à 15h45 (heure de sortie) et les parents passent par la salle de motricité pour aller récupérer leur(s) enfant(s) en maternelle. Pas d'attroupement dans la cour de l'école.

Depuis leur mise en place nous constatons que les parents respectent bien ces mesures.

Un autre rappel récurrent : aucun médicament ne sera administré aux élèves, sauf cas particulier (élève bénéficiant d'un PAI). Si des médicaments doivent transiter par l'école (pour les enfants récupérés par les assistantes maternelles), ils seront confiés à l'enseignante dans une enveloppe au nom de l'enfant, qui les transmettra.

Pas de grand changement dans le règlement intérieur, un paragraphe a été rajouté concernant le PPMS.
Le règlement intérieur est approuvé et validé par le Conseil d'école.

4) Projet d'école

Cette année nous élaborons notre nouveau projet d'école qui sera transmis à notre IEN au mois de juin pour validation.

Trois axes principaux :

- Enrichir, améliorer et diversifier le parcours culturel de l'élève
- Développer chez l'élève : attention, persévérance, goût de l'effort, entraide et coopération
- Développer les échanges avec les parents pour faire évoluer leur regard sur l'école

Plusieurs conseils des maîtres seront consacrés à l'élaboration de ce projet.

5) Informations concernant :

- Le Plan Particulier de Mise en Sécurité : suite aux attentats qui se sont produits en France, il a été demandé aux écoles d'ajouter un exercice spécifique « alerte attentat intrusion » aux exercices déjà préconisés dans l'élaboration de ce PPMS (alerte événements météorologiques intenses, transports de matières dangereuses).

Cet exercice s'est déroulé le vendredi 30 septembre, avec un déclenchement de l'alerte à 09h15.

Tout le personnel de l'école (enseignants, ATSEM, personnel communal de la cantine, de la surveillance, de la BCD), le directeur du périscolaire et les membres de la commission scolaire de la municipalité ont été prévenus de l'exercice lors d'une réunion préparatoire.

Les élèves ont été également prévenus (pour éviter des mouvements de panique) ainsi que les familles.

Un scénario a été écrit et distribué à toutes les personnes concernées.

L'alarme a été déclenchée par M. le Maire avec un mégaphone. Monsieur Pittner, chef de corps des pompiers était également présent.

Les consignes ont été parfaitement appliquées :

- Deux classes se sont confinées en respectant les consignes (classes 1 et 2)
- Quatre classes ont fui et se sont cachées aux points d'évacuation prévus en respectant les consignes

Bilan de l'exercice :

Pas d'anomalies importantes, l'exercice est réussi, tout s'est déroulé comme prévu, les élèves ont bien écouté et suivi les consignes dans le silence et très sérieusement.

Axes d'amélioration :

- Revoir le système d'alarme, personne n'a entendu le mégaphone. Une alarme, initialement prévue, ne pourra pas être installée. Nous allons réfléchir avec la municipalité à un système approprié qui puisse être entendu par tous.
 - Mettre une trousse de secours dans chaque classe
 - Verrouillage des portes (en cours de réalisation)
- L'exercice « évacuation incendie » : l'exercice a eu lieu le vendredi 07 octobre déclenchement de l'alerte à 09h15. Rien à signaler. Les consignes ont été bien suivies.

6) Nos projets pour cette année :

- Conseil municipal enfants : les élections ont eu lieu ce jeudi 13 octobre. Cinq élèves de CM1 ont été élus (en remplacement des 5 élèves de CM2 partis au collège) : Léonie Favier Léane Jannet Océane Laurent Julie Raineri Samuel Bathily

- Sortie à la ferme pédagogique de St Eloi pour la classe 2 (MS GS) vendredi 14 octobre.
- Sorties culturelles « Petites scènes vertes » et « Eléphantillages » pour les classes des TPS, PS, MS, GS, CP, CE1, CE2 : les classes de madame Thibaut et de madame Augustin iront au théâtre le jeudi 03 novembre voir un spectacle intitulé : « Dans la gueule du gnou ».
- Défilé du 11 novembre : les élèves liront des textes.
- Classe transplantée : CE2, CM1, CM2

Elle se déroulera du 10 au 14 avril, à Grau d'Agde au centre PEP 39 « Le Cosse ». Le projet n'est pas tout à fait finalisé. Trois parents accompagneront (priorité aux membres du Sou des Ecoles Laïques, avec BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs, et/ou PCS1 : Formation aux gestes de premiers secours).

Une réunion d'information aux familles est prévue le vendredi 20 janvier à 18h.

- Bibliothèque du village pour la classe des MS GS
- Carré d'eau : Claire Augustin partira avec sa classe et les CE1 de madame Thibaut : du 16 décembre au 24 mars soit 12 séances. Trois parents ont passé l'agrément (roulement). Il sera demandé un parent supplémentaire pour l'habillage.
- Projet « arts visuels » : « St André entre Bresse et Dombes »

La première partie de notre projet est terminée, il reste à installer les lettres du mot école et nos petits animaux, Jean-Louis Maitre va s'en occuper. (Petit souci avec une lettre mais qui devrait être résolu très rapidement).

Après les vacances d'automne, nous commençons la deuxième partie du projet : la fresque murale.

Nous travaillerons avec Anne-Isabelle Ginisti , artiste peintre, sur deux périodes.

- 5 séances dont une ou deux de préparation du projet puis travail sur des planches à l'intérieur, de novembre à décembre.
- 5 séances au printemps : travail directement sur le mur en continuité avec le travail sur les planches (relief)

Nous devrions récupérer encore de la peinture à Castorama, Mme Mercier/Degletagne fait l'intermédiaire entre eux et nous et nous la remercions

- Le spectacle de Noël aura lieu le lundi 12 décembre (le matin) cette année nous avons choisi une ventriloque
- Le carnaval aura lieu le mercredi 05 avril (matin)

Nous remercions une nouvelle fois l'association du Sou des Ecoles Laïques qui finance toutes nos sorties et nos projets ; c'est pour cette raison qu'il est important que les parents participent aux manifestations organisées.

7) Un point sur les TAP

Les parents pourront lire le compte rendu de la réunion du jeudi 13 octobre qui sera diffusée sur le site de l'école et de la mairie

8) Un point sur la cantine : nouvelles dispositions mises en place (au niveau des parents et au niveau des élèves)

La cantine a été reprise par la municipalité car mécontente avec le Sou des Ecoles Laïques au sujet de la cuisinière.

Le reliquat des comptes cantine a été laissé au Sou des Ecoles Laïques pour les activités des enfants et notamment pour la classe transplantée.

Un règlement intérieur a été distribué aux familles en début d'année. Pas de changement au niveau des réservations, bien penser à les mettre dans la boîte aux lettres de la mairie dans les temps.

9) Un point sur la coopérative scolaire :

Dominique Moreau présente les comptes de la coopératives scolaire pour l'année scolaire 2015/2016. Comptes à la disposition des parents qui souhaitent les consulter.

10) Travaux à prévoir

- La structure côté maternelle sera installée pendant les vacances d'automne ainsi que les panneaux de basket
- Boucher les trous sur le plateau sportif
- Tracer une ligne blanche sur le sol pour délimiter la cour de maternelle
- Travaux à prévoir au printemps : préparation du mur pour la fresque

11) Nous remercions la municipalité pour la création de la sixième classe (peinture, mobilier...)

Merci aussi de reconduire l'emploi d'Els Curty pour l'informatique et la BCD et pour le financement de notre intervenante en musique : Aurélié Alvarez (3 heures du CE1 au CM2)

12) Questions des parents

- Si les effectifs se maintiennent, une 3^{ème} classe de maternelle ou contenant une section de maternelle sera-t-elle envisagée ?
- Si oui, la mairie prévoit-elle une ATSEM supplémentaire ?
- Dans ce cas, une 2^{ème} salle de couchettes est-elle possible ?

Les répartitions sont faites pour l'année scolaire. La création de classe prend en compte le nombre total des élèves.

Les répartitions changeront automatiquement à la rentrée prochaine (28 élèves de CM2 quittent l'école)

Pas de changement donc pour cette année ni au niveau d'une ATSEM ni au niveau de la salle de couchettes. S'il n'y a plus assez de places les élèves seront couchés dans leur classe sur un tapis, sous la surveillance de la maîtresse de la classe 1

Coordonnées des représentants de parents d'élèves :

Mme Marchand Cécilia/cecilia.marchand01@orange.fr
Mme Latchmun Hélène : 06 71 71 19 43 / helenedurafour@yahoo.fr
Mme Meziti Carole : 04 74 52 79 54/06 62 33 97 85/ meziticarole@aol.fr
Mme Monnet Justine : 06 71 89 89 35/justine.monnet39@hotmail.fr
Mme Raineri Magali : 04 74 52 82 23/mag.raineri@k-net.fr
Mme Lagrange Mathilde : 06 70 01 96 52/ math.lagran@gmail.com
Mme Poncet Marlène : 04 74 52 72 41/07 89 23 17 35

Pensez bien à consulter le site de l'école : <http://ecole.sasvj.free.fr>